



**Les missions de CSPS, SSI et contrôle
technique dans les opérations de
construction**

IDEE(S) – Olivier Hache - 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I) – IDENTIFIER LE CADRE LEGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE ET DÉFINIR LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION

1.1) Les principes fondamentaux de l'achat public

1.2) Principes fondamentaux de la loi MOP, la maîtrise d'ouvrage publique, son rôle et ses responsabilités

- 1.2.1) Définition de la Maîtrise d'ouvrage publique
- 1.2.2) Liens contractuels et application des obligations par les titulaires des contrats
- 1.2.3) Les enjeux contractuels en phase de conception
- 1.2.4) Organiser et gérer des réunions de coordination
- 1.2.5) La marge de manœuvre du maître d'ouvrage dans la validation des études
- 1.2.6) Les actes de la validation des études

1.3) L'organisation de la maîtrise d'ouvrage

- 1.3.1) Le mandat de maîtrise d'ouvrage
- 1.3.2) Le conducteur d'opération

1.4) Les rôles, relations et responsabilités des principaux acteurs à l'acte de construire

- 1.4.1) Le contrôleur technique
- 1.4.2) Le coordonnateur des systèmes de sécurité incendie (SSI)
- 1.4.3) Le Coordonnateur SPS
- 1.4.4) Le pilote : ordonnancement, pilotage et coordination (OPC)
- 1.4.5) Le maître d'oeuvre
- 1.4.6) L'assistance à maîtrise d'ouvrage

II) – DÉFINIR L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION

2.1) Computation des seuils et appréciation de la notion d'opération (art.27)

- 2.1.1) La notion d'opération de travaux
- 2.1.2) La notion d'opération de fournitures et de services

2.2) Les ouvrages concernés par la loi MOP

- 2.2.1) Le champ d'application de la loi MOP
- 2.2.2) Les ouvrages exclus de la loi MOP
- 2.2.3) Marché spécifique de conception-réalisation
- 2.2.4) La priorité donnée à l'allotissement
- 2.2.5) Le titulaire du marché de travaux
- 2.2.6) La sous-traitance des marchés de travaux

III) – APPREHENDER LES PARTICULARITÉS DES MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

3.1) Les prestations de services définies à l'article 29 du code des marchés publics

3.2) Les conséquences pour la mise en concurrence

- 3.2.1) Le cas des marchés spécifiques à chaque opération
- 3.2.2) Le cas des accords-cadres
- 3.2.3) Le cas des marchés à bons de commande
- 3.2.4) Le cas des marchés à tranches
- 3.2.5) Le cas des marchés phasés

3.3) Les prix : nature et forme

- 3.3.1) Les natures de prix
- 3.3.2) Les prix unitaire
- 3.3.3) Les prix forfaitaires
- 3.3.4) Les prix mixtes
- 3.3.5) Les clauses de variation des prix du marché

IV) – LA SÉLECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

4.1) Les candidatures et leur analyse

- 4.1.1) Les critères d'analyse des candidatures
- 4.1.2) Les éléments remis par les candidats
- 4.1.3) Les niveaux de capacités
- 4.1.4) Les indicateurs financiers
- 4.1.5) Les références et qualifications

4.2) Les offres et leur analyse

- 4.2.1) Les critères et leur pondération
- 4.2.2) La remise de l'offre
- 4.2.3) Le cas des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

V) – LE RECOURS AUX MISSIONS DE CSPS, DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SSI

5.1) La mission de contrôle technique

- 5.1.1) Objectifs et cadre réglementaire
- 5.1.2) La mission de contrôle technique
- 5.1.3) Les obligations du maître d'ouvrage

5.2) La mission de coordination sécurité et protection de la santé

- 5.2.1) Objectifs et cadre réglementaire
- 5.2.2) La mission du coordonnateur SPS
- 5.2.3) Les responsabilités du maître d'ouvrage

5.3) La mission de coordination des systèmes de sécurité incendie

- 5.3.1) Objectifs et cadre réglementaire
- 5.3.2) La mission du coordonnateur SSI

ANNEXES